ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 13 juin 2025

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

L'effectif est de 57 salariés dont :
- 21 hommes et 36 femmes
- 49 CDI, 8 CDD

Âge moyen : 42,9 ans
Âge médian : 42,5ans

Recrutement

SERVICE	NOMBRE
Accueil de jour	1
SIAO	1
HUDA	2

Absentéisme

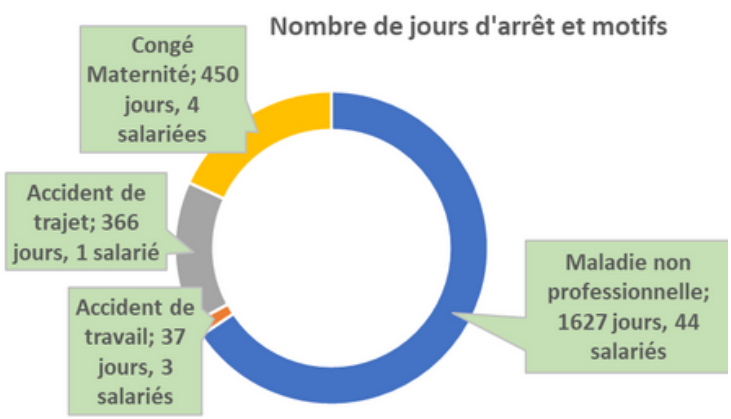

Entrées et sorties du personnel

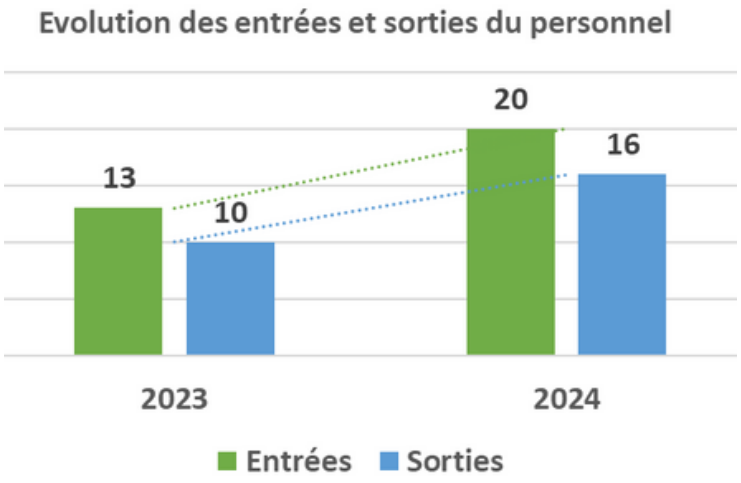

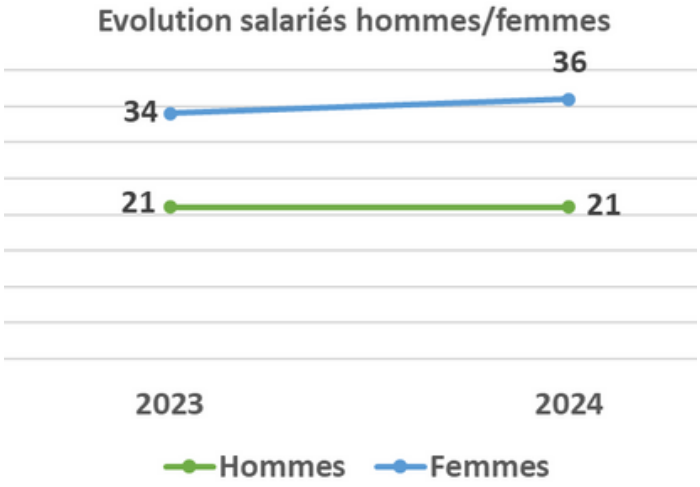

La maladie non professionnelle concerne 40 salariés différents, pour 101 arrêts de travail, dont 3 arrêts longue durée.

PARAMÉDICAL

Psychologue

Infirmière

PSYCHOLOGUE

- Collaboration avec tous les services
- Permanence à l'accueil de jour tous les lundis après-midi
- Proposition de séances de thérapie psychologique en individuel, en couple ou aux mères avec leurs enfants
- Réalisation de tests psychologiques, psychométriques et projectifs, de bilans autour du stress post-traumatique

Ses missions :

- Accueillir, écouter et accompagner dans la souffrance psychique
- Aider à relier les émotions et les souvenirs
- Amoindrir les effets traumatiques des situations vécues lors de son existence, de son parcours migratoire ou autre
- laisser de la place à la parole des personnes accompagnées, les aider parfois à la retrouver

Quelques chiffres :

- 75 patients dont 4 suivis de l'ancienne psychologue
- 244 heures d'entretiens
- 129 rendez-vous non honorés

INFIRMIÈRE

Ses missions

- Entretien d'accueil et d'orientation vers la Pass
- Accompagnements médicaux
- Soins et gestions des traitements des usagers
- Orientation médecin traitant ou addictologue
- Coordination de soins en appui aux infirmiers libéraux

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR SERVICE

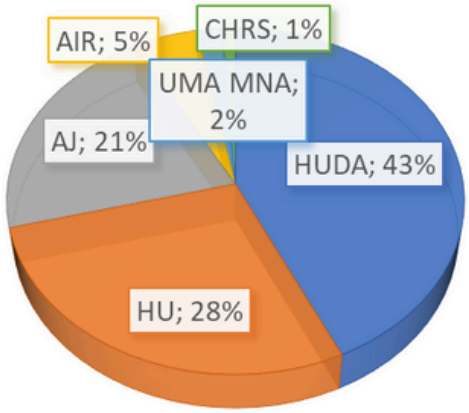

Répartition mensuelle des accompagnements

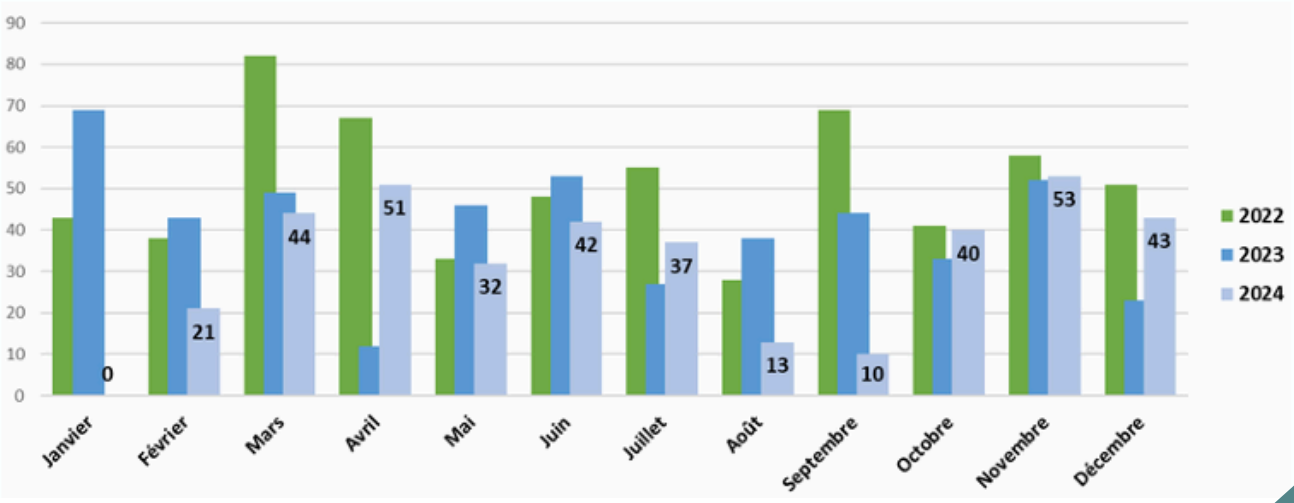

LE PÔLE URGENCE

ACCUEIL DE NUIT | ACCUEIL DE JOUR | HÉBERGEMENT D'URGENCE

ACCUEIL DE NUIT

L'Accueil de Nuit est ouvert tous les jours, de 20 h 15 à 07 h 45, weekends et jours fériés.
la capacité d'accueil est de 15 personnes.
3 places supplémentaires dans les locaux d'ELIAD à compter du 1er décembre.

Il s'agit essentiellement d'une mise à l'abri.

Les missions du veilleur à l'accueil de nuit

- Être présent à l'entrée et à la sortie des personnes
- Répondre aux appels 115
- Tenir un fichier police concernant l'identité des personnes

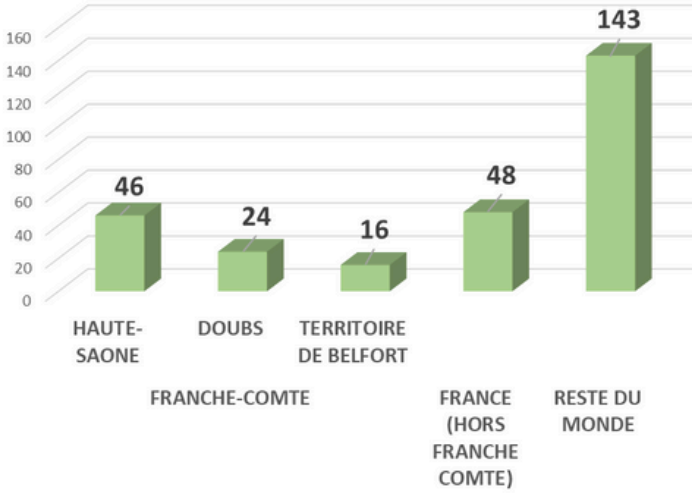

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes isolées ou familles, avec ou sans enfants, personnes en difficultés sociale, économique, familiale, ou ayant des problèmes de logement, de santé, et globalement des difficultés d'insertion.

Les personnes sont orientées par le 115 ou par différents partenaires sociaux.

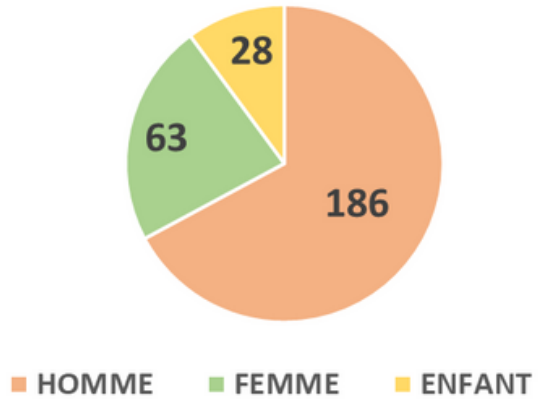

277 personnes ont été accueillies en 2024 pour un taux de fonctionnement de 87 %.

Les 25/35 ans représentent 27% des personnes accueillies.

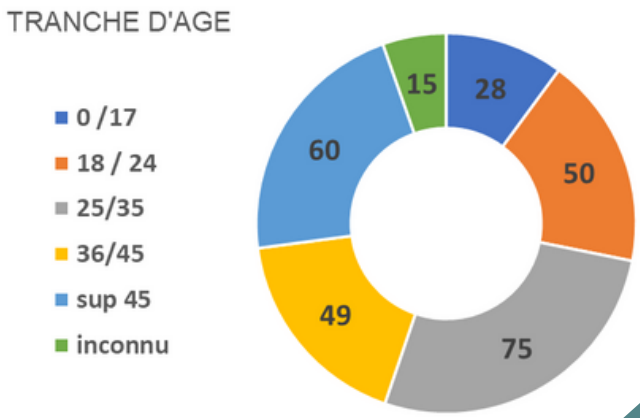

ACCUEIL DE JOUR

L'Accueil de Jour est ouvert tous les jours, de 9 H 30 0 19 H 00, weekends et jours fériés.
La capacité d'accueil est de 19 personnes. Il se situe au 12 rue des Danvions à Vesoul.

Ses missions

- Accueillir les personnes sans domicile
- Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives
- Prendre en compte la situation globale de la personne
- Proposer une domiciliation pour recevoir le courrier administratif et personnel

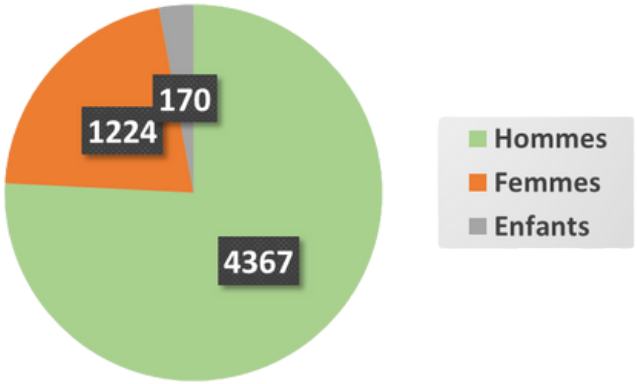

Ses missions :

- Prendre les repas
- Prendre une douche
- Utiliser la machine à laver
- Utiliser un téléphone
- Participer à diverses activités

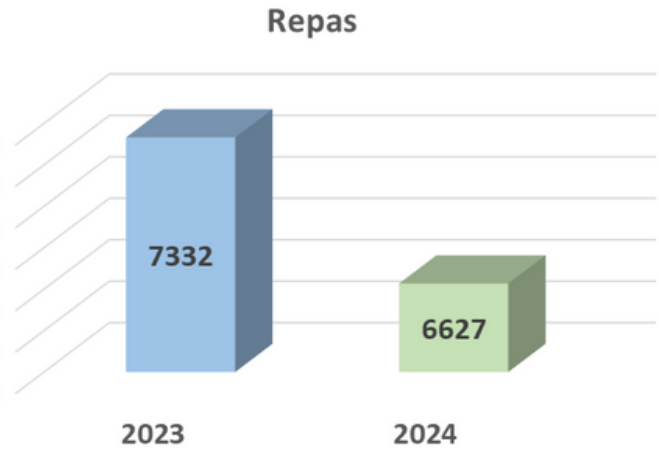

241 personnes différentes accueillies dont :

-155 hommes
- 57 femmes
- 29 enfants dont 9
reconnus majeurs par l'ASE

HÉBERGEMENT D'URGENCE

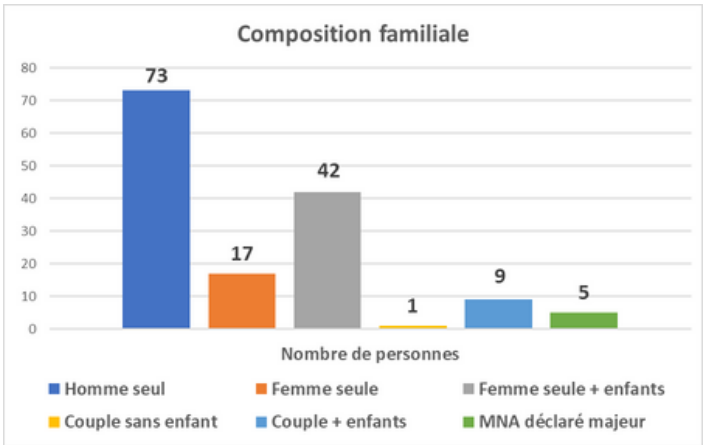

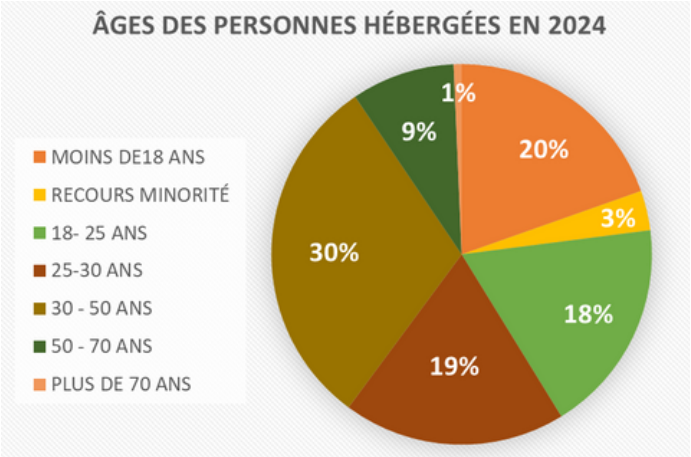

Capacité d'accueil de 62 personnes sur 13 appartements diffus sur les quartiers « Montmarin, Rêpes et Grand Grésil ».

Ses missions :

- L'accompagnement administratif et social :
  - couverture sociale
  - démarches administratives
  - insertion professionnelle
  - accompagnement vers le logement
- L'accompagnement médical
  - médecine générale
  - accompagnement des grossesses
  - suivi CMP

En 2024, 148 personnes ont été hébergées sur le service HU.

Il y a eu 98 orientations dont 82 par le SIAO, 16 du SAS et 3 femmes et 6 enfants ont été accueillis pour une mise en protection suite à des violences

- Un taux d'occupation de 76.54%

LE PÔLE INSERTION

AIR | PASRL | CHRS PPSMJ

La finalité repose sur la réinsertion sociale des personnes en grande difficulté.

L'accompagnement réalisé pour et avec les personnes a pour objectif principal de les rendre autonomes.

Les services peuvent accueillir, héberger et accompagner des hommes, femmes, couples (avec ou sans enfant).

Les missions sont axées principalement sur :

- L'accueil
- L'hébergement
- La santé
- L'insertion sociale et professionnelle

ACCOMPAGNEMENT ET INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Le service AIR accueille des réfugiés orientés par :

- la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement)
- l'IML (Intermédiation Locative)
- Personnes réinstallées : orientation par l'OIM

La durée d'accompagnement est d'environ un an.

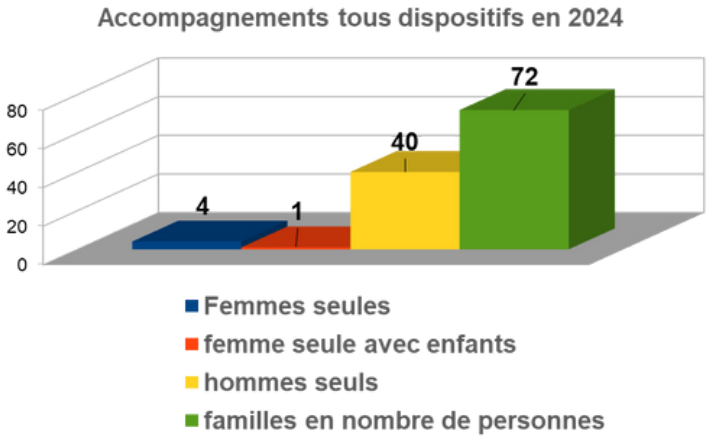

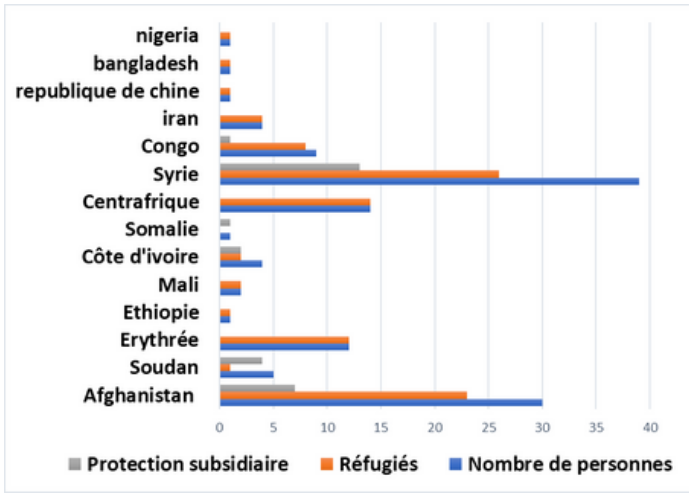

- 117 personnes accompagnées en 2024 pour un total de 21 appartements
- La moitié des personnes ont moins de 30 ans.

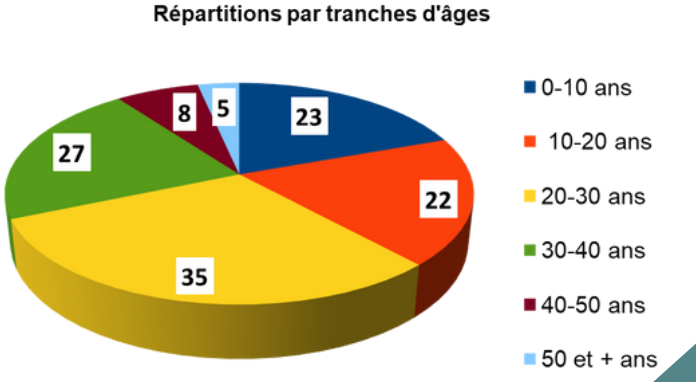

PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR UN RETOUR VERS LE LOGEMENT

La sous-location

Le service PASRL propose pour une période temporaire, des logements relais en sous-location avec accompagnement social.
Ce dispositif permet à des publics précaires d'accéder à un logement ordinaire par le biais d'une sous-location pendant une durée déterminée. La convention fixe le nombre de logements à 50.

44 bénéficiaires ont été accompagnés dans la gestion de leur logement.

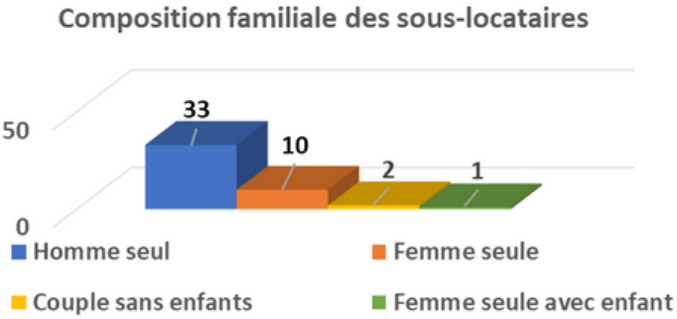

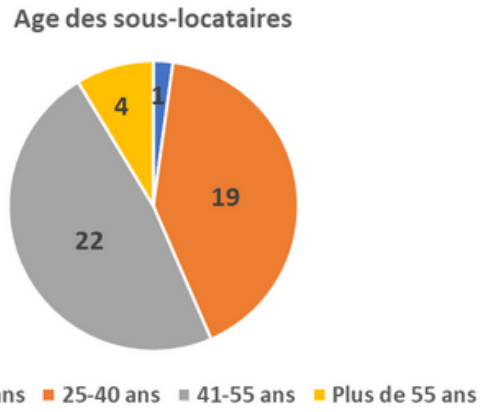

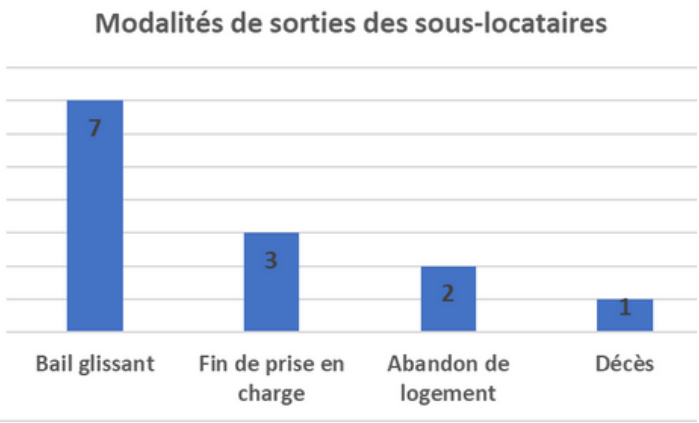

Le RSA

Le service PASRL assure aussi la mission de suivi des bénéficiaires du R.S.A. sous délégation du Conseil Départemental de Haute-Saône.
Les personnes principalement concernées sont sans résidence stable ou celles ayant une élection de domicile auprès de l'association.

Cette mission permet d'accompagner 50 allocataires du RSA.

En 2024, 95 personnes ont été accompagnées.

45 personnes sont sorties du dispositif RSA.

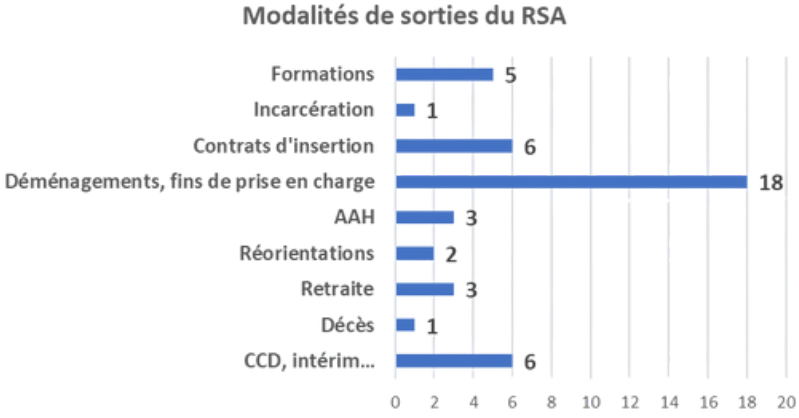

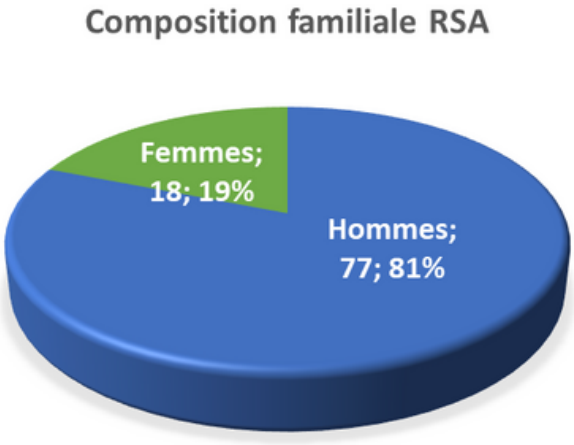

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Le CHRS existe depuis 1972.
il s'agit d'une unité d'accueil et de vie dont la vocation première est d'accueillir et d'héberger des personnes en difficultés sociales, notamment des personnes sortantes de prison.
Le service dispose de 5 logements, pour une capacité d'accueil de 14 personnes.

En 2024, 23 personnes ont été accompagnées par le service et 11 personnes sont sorties.

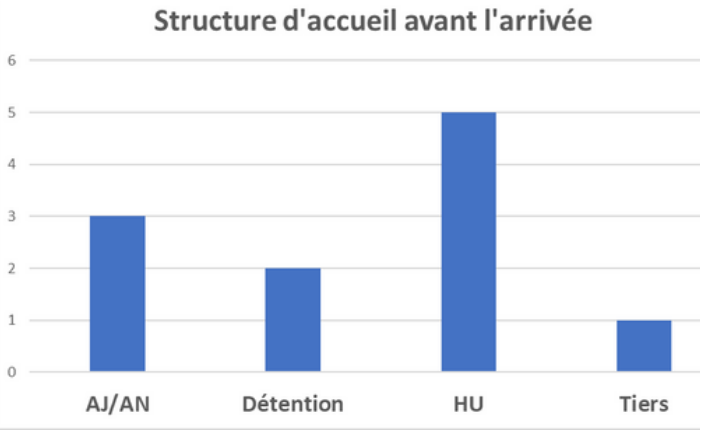

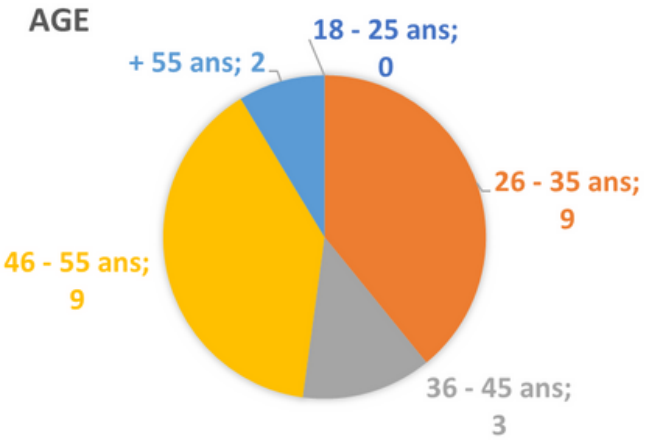

En 2024, la moyenne d'âge est de 41.4 ans .

La durée moyenne de séjour est de 6,4 mois.

PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

Depuis novembre 2012, l'AHSRA a signé une convention avec le Ministère de la Justice pour accueillir 6 Personnes Placées Sous Main de Justice.

Il s'agit d'un aménagement de peine permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire.

En 2024, 9 personnes ont été prises en charge par le service et 8 personnes sont sorties.

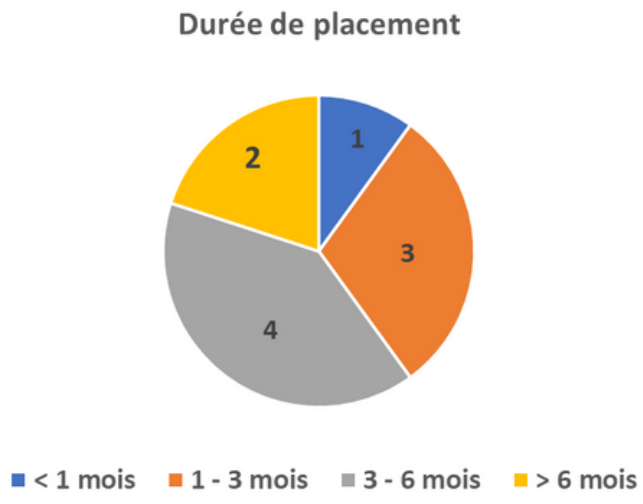

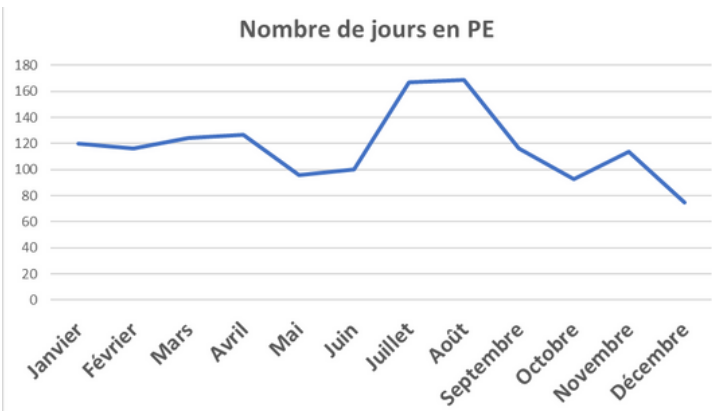

Le taux de présence annuel est de 64.7 % (contre 40.7 en 2023).

LE PÔLE MIGRATION

UMA MNA

UNITÉ DE MISE A L'ABRI DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Le service UMA MNA accueille 2 types de public :

- Des jeunes primo arrivants (en attente d'évaluation et de reconnaissance sur leur minorité)
- Des jeunes sous OPP (reconnus mineurs dans un autre département, réorientés en Haute-Saône)
- Ce sont tous des jeunes de sexe masculin

Le service dispose de 14 places, sur 2 appartements.

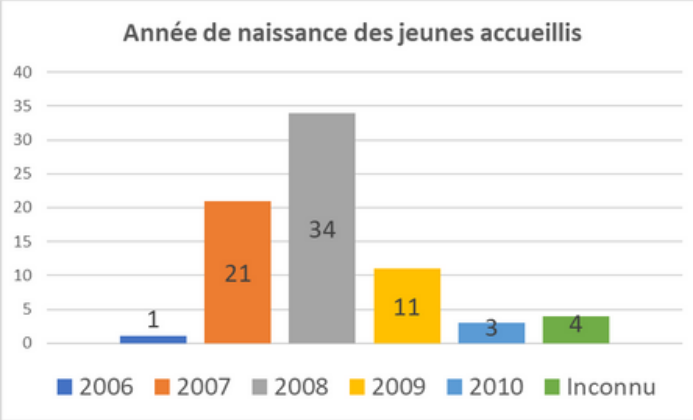

74 jeunes ont été accueillies en 2024.
Près de la moitié d'entre eux étaient âgés de 16 ans.

Ses missions :

- Soutien à la vie quotidienne
- Accompagnement administratif
- Accompagnement médical
- Suivi de la scolarité

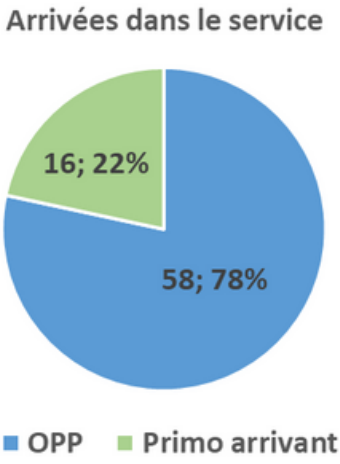

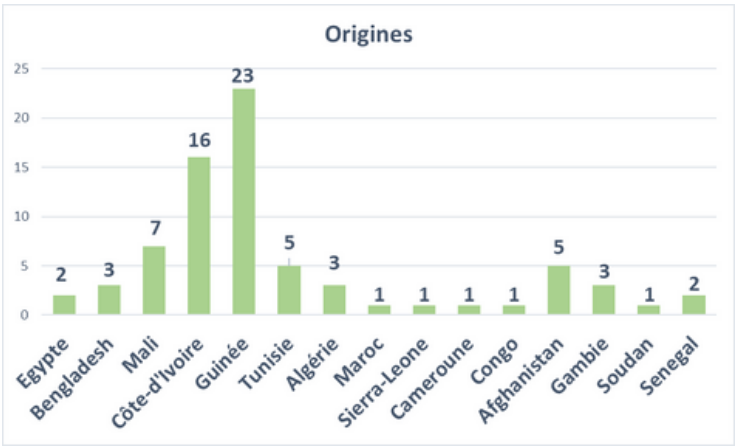

HUDA

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE

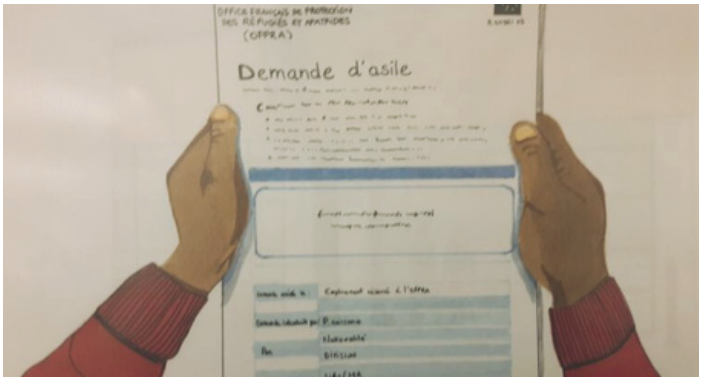

Le public accueilli : hommes seuls, femmes seules, familles avec ou sans enfant

Le service HUDA a une capacité d'accueil de 84 personnes.

Ses missions

- L'accueil et l'hébergement
- L'accompagnement administratif et juridique
- L'accompagnement sanitaire et social
- L'accompagnement à la sortie du service

136 personnes accueillies en 2024, principalement des hommes.

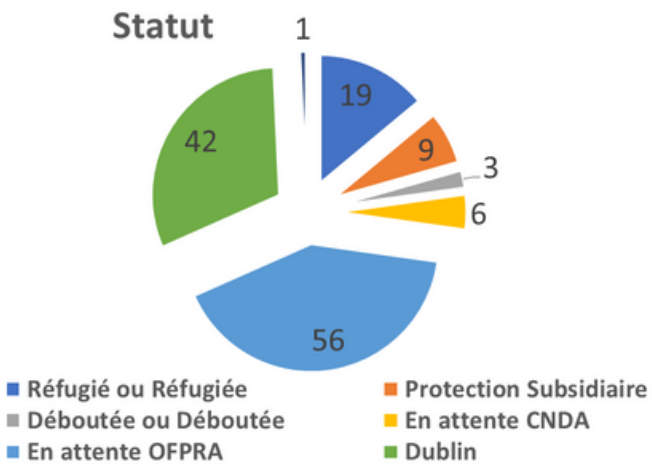

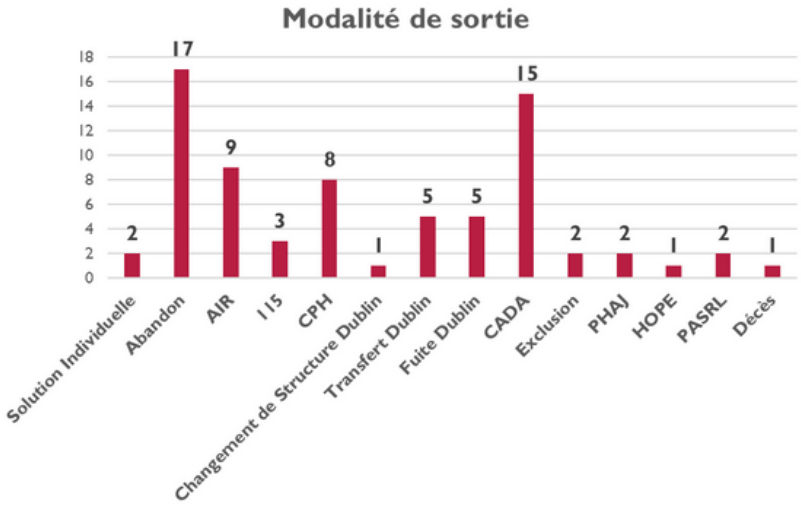

73 personnes sont sorties dont 17 pour abandon.

Majoritairement des personnes en attente OFPRA ou en procédure Dublin

SERVICE ANIMATION

Participation des usagers à des activités ou événements en lien avec le bien-être, la culture et la citoyenneté

- 143 actions ou activités proposées pour un total de 669 participations

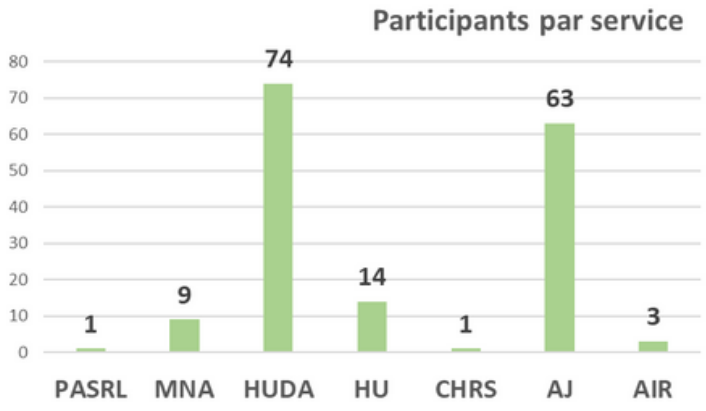

Rapport moral de Madame la Présidente

Mesdames, Messieurs les représentants de l'Etat, du Département, de la ville de Vesoul, de Luxeuil, d'Habitat 70,
Mesdames, Messieurs les représentants des associations partenaires,
Mesdames, Messieurs les administrateurs, bienvenue à la 53ème assemblée générale de l'AHSRA.

Je vais vous faire un résumé des principaux événements de l'année 2024.

Accueil de jour

Suite à l'agression d'une salariée, le service a été réorganisé en diminuant l'amplitude horaire, 9 h 30 / 19 h 30, ceci afin d'assurer la présence d'un binôme de travailleur social en continu. Il est impératif de favoriser la sécurité du personnel.

Accueil de nuit

De nombreux arrêts maladie ont créé des difficultés dans la question des plannings de remplacement et de recrutement avec pour résultat un surplus d'heures supplémentaires.
A la demande de Monsieur le Préfet, 3 places supplémentaires à destination du public féminin (et/ou) victimes de violences ont été créées dans les locaux d'Eliad, 39 rue Gérôme.
Des travaux seront effectués à l'accueil de nuit pour renforcer la sécurité, assainir les sanitaires et ainsi améliorer les conditions de travail des salariés.

HUDA

Mauvaise nouvelle : suppression de 22 places suite à la décision gouvernementale de diminuer les places d'accueil. De fait, 2 postes de salariés ont été supprimés. La personne en CDI a été reclassée dans un autre service et la personne en CDD est partie.

AIR/PASRL

Aucune modification pour le moment si ce n'est qu'à la suite d'impayés locatifs sur ces services, des poursuites judiciaires sont en cours pour le recouvrement des sommes dues par les personnes concernées.

Ressources humaines

-Embauche pour la 1ère fois d'une personne en service civique, cette expérience pourra être renouvelée en 2025.
-Deux créations de poste au SIAO, les salariés SIAO étant salariés AHSRA, ceci augmente la masse salariale.
-Départ en retraite au 30 juin 2025 de Mme Annie Favret, Directrice. Mme Karine Villier remplace Mme Favret au poste de Directrice adjointe depuis le 05 mai 2025.

Rapport moral de Madame la Présidente

Projet d'établissement

Les rédactions du projet d'établissement de l'AHSRA et du CHRS sont en voie de finalisation. Ils répondent aux exigences de l'évaluation qualité prévue le dernier trimestre 2025.

Appels à projet 2024

· Mise en œuvre d'un plan de gestion de crise accompagné par la société Trinity
· Financement par la Fondation de France de 3500 euros pour le repas spectacle à l'occasion de Noël, offert aux personnes relevant de l'Accueil d'urgence (Accueil de jour, Maraude, LHSS)
· Financement à hauteur de 26 350 euros des bourses jeunes majeurs par la Fondation de France :
- Aide aux permis de conduire
- Equipement 1ère nécessité
- Cours de soutien de français

Appels à projet 2025

· Déploiement d'un dossier usager informatisé initié en 2024 pour une mise en œuvre effective en 2026. Projet financé par l'ARS dans le cadre du SEGUR numérique.
· Demande par le SPIP (service d'insertion et de probation) d'ouverture de 2 places supplémentaires sur le service PPSMJ (Personnes Placées Sous Main de Justice) et expérimentation d'une convention pour l'accompagnement social de personnes en semi-liberté (7 personnes maximum).

Projet immobilier

Suite à l'abandon du projet de construction, des pistes sont à l'étude pour le déménagement de l'Accueil de jour et Accueil de nuit dans des locaux plus adaptés. Ce projet mené conjointement avec ELIAD et l'aval de Monsieur le Préfet devrait enfin trouver une solution satisfaisante dans un proche avenir.

AHSRA/ELIAD

Le mandat de gestion signé le 1er novembre 2024 avec ELIAD est entériné. L'AHSRA intègre le réseau ELIAD.
Une AG extraordinaire suivra cette AG. Elle fixera les modalités de fonctionnement en votant les nouveaux statuts et élira un nouveau bureau. Le poste de Président et de trésorier devant être assurés par ELIAD, le Conseil d'Administration de l'AHSRA poursuivant sa mission avec les administrateurs présents.
En intégrant le réseau ELIAD, l'AHSRA se donne les moyens de poursuivre ses missions en bénéficiant de l'appui d'une association reconnue et compétente qui partage les mêmes objectifs : le maintien du meilleur service au bénéfice des usagers et des salariés. Ce choix voulu par le CA, positionne désormais l'AHSRA comme une association importante et reconnue dans le champ social de notre région.
Nous savons que nous pouvons compter sur l'engagement et le professionnalisme de tous les salariés pour faire vivre et grandir l'Association.

Rapport moral de Madame la Présidente

Nous remercions nos partenaires, services de l'Etat, du Département pour leur travail en proximité qui permet de trouver les solutions lorsqu'un obstacle se présente !
Nous remercions aussi Monsieur Adriansen, Président d'ELIAD, Monsieur Salerni, Directeur général d'ELIAD, Mme Sylvant, Directrice des services d'intervention 70 et toute leur équipe pour le travail accompli ensemble ces derniers mois. Et bien sûr, je tiens à remercier tout particulièrement, au nom du Conseil d'Administration, Annie Favret, qui a su, en ces 10 ans passés à la direction de l'AHSRA, impulser une dynamique et développer les services en professionnalisant les équipes.

Le travail accompli ensemble pendant ma présidence (que je quitte très bientôt) a toujours été dans le souci de respecter les valeurs qui fondent l'AHSRA et de maintenir l'existence de cette Association grâce à qui, le monde est peut-être un peu plus juste.
Je vous remercie de votre attention et je vous invite à partager le verre de l'amitié après cette Assemblée générale, pour souhaiter à Annie Favret bonne sur le chemin de la retraite.